



CABINET PINTO

- ASSURANCES -

ÉTUDE, PLACEMENT ET GESTION D'ASSURANCES DE TOUTE NATURE AUPRÈS DE TOUTES COMPAGNIES DEPUIS 1963

78390 BOIS D'ARCY - 41, Avenue Jean Jaurès - Tél. : 01.34.60.11.85

ATTESTATION

Nous, soussignés Cabinet PINTO S.A.R.L. ASSURANCES - 41, Avenue Jean Jaurès - 78390 BOIS D'ARCY -, attestons par la présente que la S.A.S. GROUPE P.P.I. -45 RUE DES APENNINS-75017 PARIS -, est assurée contre les conséquences dommageables d'accidents qui pourraient être mises à sa charge, et engageant sa responsabilité civile délictuelle ou quasi délictuelle, par police RESPONSABILITE CIVILE n° Z 086 507 693 souscrite auprès de la Compagnie ALLIANZ Courtage IARD et dans les limites de celle-ci.

Le montant des garanties s'établit comme suit :

RESPONSABILITE CIVILE "EXPLOITATION"

Dommages corporels 7 500 000 € par sinistre
 Dommages matériels et immatériels consécutifs.....1 500 000 € par année d'assurance
 sous déduction d'une franchise de : 300 € par sinistre
 Biens confiés.....150 000 € par sinistre
 Sous déduction d'une franchise de : 750 € par sinistre
 Atteintes à l'environnement accidentelles..... 750 000 € par année d'assurance
 sous déduction d'une franchise de :1 500€ par sinistre

RESPONSABILITE CIVILE "PROFESSIONNELLE"

Dommages corporels.....750 000€ par année d'assurance
 Dommages matériels et immatériels consécutifs750 000 € par année d'assurance
 sous déduction d'une franchise de :750 € par sinistre
 Perte de clés..... 75 000 € par année d'assurance
 sous déduction d'une franchise de :750€ par sinistre
 R.C. Vols par préposés 30 000 € par sinistre
 sous déduction d'une franchise de :750€ par sinistre

PERIODE DE VALIDITE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Fait à BOIS D'ARCY, le 29/11/2022

